

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie dans la Salle du Conseil, 105 Grande Rue, sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire.

Date de la convocation :
27 juin 2024

Date d'affichage :
27 juin 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 20
Pouvoirs : 06
Votants : 26

Présents : Carole BONTEMPS-HESDIN, Marcel BABAD, Catherine VIGNON, Jean-Jacques DUMONT, Carole ROUE, Jean-Luc MASSON, Éric MONFRAY, Annie DAYET, Pascal GONALONS, Jacques BERGERET, Loredana MARION, Laurent GOUDARD, Emmanuel MARPAUX Hélène LE BERRE, Mylène GRECO-BOYER, Vanessa REBEYREN, Marie-Chantal PESERY, Catherine VALLIN, Gérard ROY, Guillaume LEFEBVRE

Absents ayant remis un pouvoir :

Gilles DEMAISON	donne pouvoir à Jean Luc MASSON
Éric LARDENOIS	donne pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN
Sandrine BEHEM	donne pouvoir à Hélène LE BERRE
Muriel STOUFF	donne pouvoir à Catherine VIGNON
Cécile BAUDOUX	donne pouvoir à Vanessa REBEYREN
Alexandre RUIZ	donne pouvoir à Marie-Chantal PESERY

Absente excusée : Myriam COLLET

Secrétaire de Séance : Éric MONFRAY

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L.332 et L.422-28,

VU le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

VU le tableau des effectifs existant,

VU la délibération n° 20230627DE11 du 27 juin 2023 créant un poste d'adjoint technique territorial d'une quotité de 19h30 par semaine pour s'occuper des enfants scolarisés à l'école maternelle en lien avec le corps enseignant, pour assurer le temps méridien et assurer le ménage des classes pendant les vacances scolaires,

Considérant un courrier du 20 juin 2024 par lequel l'agent employé sur le poste d'adjoint technique territorial d'une durée de 19h30 par semaine informe qu'elle ne pourra plus assurer le ménage des classes pendant les vacances scolaires,

Pour faire suite au courrier du 20 juin 2024, l'agent employé sur le poste d'adjoint technique territorial d'une durée de 19h30 par semaine ne pourra plus assurer le ménage des classes pendant les vacances scolaires,

Il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial d'une quotité de 16h30 minutes. L'agent aura en charge de s'occuper des enfants scolarisés à l'école maternelle en lien avec le corps enseignant, d'assurer le temps méridien.

Il est donc proposé au conseil municipal de créer :

-1 emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet d'une durée de 16h30,

A créer				
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A CRÉER	Catégorie	Nb. de postes	Pourvus	% temps hebdo / 35H
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique territorial TNC 16h30	C	1		47,14%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée :

POUR : 26

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

- DECIDE de créer :

-1 emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet de catégorie C d'une durée de 16h30 pour s'occuper des enfants scolarisés à l'école maternelle en lien avec le corps enseignant et d'assurer le temps méridien.

Le tableau des emplois au 03.07.2024 est ainsi le suivant

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Nb. de postes	Pourvus	% temps hebdo / 35H	Nb. h/an
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur général des services de 2 000 à 10 000 habitants (emploi fonctionnel)	A	1	1	100%	1 607
Attaché territorial principal à temps complet	A	1	0	100%	0
Attaché territorial à temps complet	A	2	0	100%	0
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe à temps complet	B	1	0	100%	0
Rédacteur territorial à temps complet	B	6	5	100%	6 428
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet	C	2	0	100%	1 607
Adjoints administratifs principaux 2 ^{ème} classe à temps complet	C	4	3	90%-100%	4 500
Adjoints administratifs territoriaux à temps complet	C	6	2	100%	3 214
Adjoint administratif territoriaux TNC 30h	C	1	1	85%	1 366
Adjoints administratif territoriaux TNC 31h	C	1	1	88,75%	1 426
TOTAL Filière Administrative		25	13		20 148
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS					
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial à temps complet	A	1	1	100,00%	1 607
Technicien principal de 1 ^{ère} classe à TC	B	1	1	100,00%	1 607
Technicien principal de 1ère classe à TNC	B	1	1	77,14%	1 240
Technicien principal de 1ère classe à TNC	B	1	1	72,30%	1 162
Technicien principal de 1ère classe à TNC	B	1	1	65,23%	1 048
Technicien principal de 1ère classe à TNC	B	1	0	76,43%	0
Technicien principal de 2ème classe à TC	B	1	0	100,00%	0
Techniciens territoriaux à temps complet	B	2	0	100,00%	0
Agent de maîtrise principal à temps complet	C	1	1	100,00%	1 607
Agent de maîtrise à temps complet	C	3	3	100,00%	4 821
Adjoins techniques principaux de 1 ^{ère} classe à temps complet	C	3	2	100,00%	3 214
Adjoins techniques principaux de 2 ^{ème} classe à temps complet	C	8	1	100,00%	1 607
Adjoins techniques territoriaux à temps complet	C	6	6	100,00%	9 642
Adjoint technique territorial TNC 19h30	C	1	1	55,71%	895
Adjoint technique territorial TNC 18h	C	1	0	51,42%	0
Adjoint technique territorial TNC 8h	C	1	0	23,00%	0
Adjoint technique terriotiral TNC 11h	C	2	1	311,42%	1 010
Adjoint technique territorial TNC 26h75	C	1	1	76,42%	1 228
Adjoint technique principal 2ème classe TNC 26h75	C	1	0	76,42%	1 228
Adjoint technique principal 1ère classe TNC 26h75	C	1	0	76,42%	1 228
Adjoint technique territorial TNC 16h30	C	1		47,14%	757
TOTAL Filière Technique		39	21		33 901

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Nb. de postes	Pourvus	% temps hebdo / 35H	Nb. h/an
FILIERE SOCIALE					
ATSEM principal 1ère classe à temps complet	C	2	2	100%	3 214
ATSEM principal 2 ^{ème} classe à temps complet	C	5	4	100%	6 428
TOTAL Filière Sociale		7	6		9 642
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS					
FILIERE SPORTIVE					
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1 ^{ère} classe à temps	B	1	0	100%	0
Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives principal de 1ère classe TNC 1h30	B	1	1	4,28%	69
TOTAL Filière sportive		2	1		69

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Nb. de postes	Pourvus	% temps hebdo / 35H	Nb. h/an
FILIERE CULTURELLE					
Assistant territorial de conservation du patrimoine à TC	B	1	0	100%	0
Assistant d'enseignement artistique à TC 20H	B	1	1	100%	1 040
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe TC	C	1	0	100%	0
TOTAL filière culturelle		3	1		1 040
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS					
FILIERE SECURITE					
Chef de service de police municipale principal 1ère classe à temps complet	B	1	1	100%	1 607
Chef de service de police municipale principal 2 ^{ème} classe à temps complet	B	1	1	100%	1 607
Gardiens de police municipale à temps complet	C	2	0	100 %	0
TOTAL filière sécurité		4	2		3 214
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS					
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d'animation à TNC (14h)	C	1	0	40%	0
Adjoints d'animation à TNC (9h)	C	29	18	25,71%	7 437
TOTAL filière animation		30	18		7 437
TOTAL GENERAL EMPLOIS PERMANENTS					
Equivalents temps plein (E TP)					
		109	62	0	74 694
					46

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS	Catégorie	Nb. de postes	Pourvus	% temps hebdo / 35H	Nb. h/an
Emplois non permanents ATA (accroissement temporaire d'activités)					
Adjoint Animation 8h/s	C	1	0	22,85%	0
Animateur territorial TNC 22h30/s	B	1	0	64,28%	0
Adjoint administratif 35h/s	C	1	0	100%	0
Adjoint technique 35h/s	C	1	0	100%	1607
Emplois non permanents ASA (accroissement saisonnier d'activités)					
Saisonnier 1 Adjoint administratif	C	1	0	100,00%	0
Saisonnier 2 Adjoint technique	C	2	0	100,00%	0

Ainsi fait et délibéré à Reyrieux, le 3 juillet 2024

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN



<p>Acte 001-210103222-20240703- 20240703DE02-DE</p>	<p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de sa réception en Préfecture le 17/07/2024</p>	<p>et de sa publication 17/07/2024</p>
---	--	--